

CERTIFICAT

PRIX DE TRANSFERT –

Identification des enjeux de la fiscalité des
prix de transfert

Formation Continue

CERTIFICAT PRIX DE TRANSFERT

LA FORMATION EN BREF

LES REFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Lukasz Stankiewicz
Professeur des universités, Référent pédagogique du certificat Prix de transfert pour l'Université Jean Moulin Lyon 3



Franck Berger
Avocat inscrit au Barreau de Lyon, Associé au sein de l'équipe Prix de Transfert d'Ernst & Young Société d'Avocat à Lyon.

“ Rejoignez un réseau d'excellence et devenez un acteur clé de la fiscalité internationale ! ”

PRÉSENTATION

Dans un contexte où les flux financiers internationaux et les réglementations fiscales se complexifient, la maîtrise des prix de transfert est devenue un enjeu stratégique pour les entreprises et les administrations fiscales. Cette certification proposée par la Faculté de Droit en partenariat avec Ernst & Young et des experts de renom, promet une formation d'excellence pour répondre aux besoins croissants du marché.

OBJECTIFS

Maîtriser les enjeux stratégiques des prix de transfert pour accompagner les entreprises et administrations dans un environnement global en pleine évolution.

Les prix de transfert sont une question stratégique au cœur de la fiscalité internationale et du contrôle des flux financiers entre entités d'un même groupe multinational. Ces enjeux sont particulièrement sensibles en raison de la nécessité pour les entreprises de se conformer aux régulations nationales et internationales tout en optimisant leur fiscalité. Le renforcement des contrôles fiscaux, l'évolution de la législation européenne et internationale, et les attentes en matière de transparence créent une demande accrue de compétences spécialisées dans ce domaine.

Les professionnels du droit fiscal, qu'ils soient juristes, fiscalistes ou inspecteurs des impôts, doivent être capables de maîtriser les mécanismes complexes de détermination des prix de transfert pour assurer une conformité légale et fiscale.

LES + DE LA FORMATION

- Un rythme compatible avec une activité professionnelle (6 modules de 2 à 3 jours en 4 mois).
- Une formation à la fois réglementaire et opérationnelle pour acquérir une expertise dans un domaine de pointe.

CERTIFICAT PRIX DE TRANSFERT

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

- Un contenu spécialisé et actuel : explorez les principes, méthodes et réglementations des prix de transfert, intégrant les dernières évolutions législatives européennes et internationales.
- Une approche pratique et interdisciplinaire : alliez théorie et cas pratiques grâce à l'intervention de professionnelles reconnus en fiscalité, droit et finance.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

En raison de sa technicité et des pré-requis fiscal-comptables nécessaires, **cette formation est notamment destinée aux publics suivants :**

- cadres des directions juridiques, fiscales, comptables et financières d'entreprises ;
- cadres des administrations fiscales et financières ;
- contrôleurs de gestion, auditeurs internes, comptables, juristes, fiscalistes en entreprise ou en cabinet ;
- aux experts-comptables et commissaires aux comptes et leurs collaborateurs ;
- aux avocats.

La diversité des secteurs d'activité des participants représente un avantage pour la qualité de la formation permettant notamment des partages d'expériences.

Publics dont les fonctions les amènent à :

- Identifier des situations entrant dans le champ d'application des règles de prix de transfert ;
- Mesurer la contribution propre et spécifique de chacune des parties à une relation intragroupe ;
- Sélectionner, justifier et documenter la méthode appropriée de prix de transfert ;
- Gérer les relations avec les administrations fiscales et autorités compétentes ;
- Présenter les avantages et les risques des différentes possibilités offertes à l'organisation de façon à permettre la prise de décision ;
- Appréhender la connexité entre l'application d'une politique de prix de transfert et d'autres domaines de gestion de l'entreprise.



PROGRAMME

MODULE 1 - 3 JOURS

Introduction à la fiscalité internationale et aux prix de transfert

Objectif : parcourir les principes fondamentaux de la fiscalité internationale et leurs dernières évolutions. Ce module introductif aborde les enjeux des prix de transfert et leur importance stratégique pour les multinationales à travers le principe de pleine concurrence. Il présente la distinction à faire entre prix de transfert et aides d'État.

MODULE 2 – 2 JOURS

Les notions fondamentales des prix de transfert

Quels sont les principes applicables en matière de prix de transfert établis par l'OCDE et le droit positif français et quelles sont les principales méthodes de prix et obligations documentaires ? Ce second module présente les éléments composant une analyse fonctionnelle et une analyse de création de valeur dans le cadre de transactions intragroupe. La pratique des analyses économiques de prix de transfert est également abordée dans ce module.

MODULE 3 – 2 JOURS

Les différentes typologies de transactions

Le troisième module offre une analyse approfondie des transactions intragroupe, couvrant notamment les transactions de marchandises et de services. La question propre à l'identification des actifs incorporels, tels que les marques et brevets et leur utilisation ou cession intragroupe est examinée dans ce module. La question du financement intragroupe est également abordée à travers les modalités de fixation des taux d'intérêt et les rémunérations des garanties financières intragroupe.

MODULE 4 - 2 JOURS

Le contentieux fiscal de prix de transfert et la gestion du risque

Objectifs : aborder les procédures, techniques et pratiques du contrôle fiscal, enrichies par des exemples concrets. Fournir un aperçu global des mécanismes de sécurisation fiscale en amont et de résolution des litiges en aval en matière de prix de transfert. Une revue de la jurisprudence des décisions marquantes, tant françaises qu'internationales, en matière de prix de transfert termine ce module.

MODULE 5 – 2 JOURS

Connexité entre les prix de transfert et d'autres matières

Exploration de la relation entre les prix de transfert et d'autres domaines clés de la vie et gestion de l'entreprise. Ce module aborde les interactions entre les prix de transfert et des disciplines telles que la comptabilité, le droit douanier et la TVA, le droit des contrats. Il traite également des implications de prix de transfert dans les réorganisations d'activités.

MODULE 6 – 3 JOURS

Application et spécificités sectorielles (dont 1 journée d'examen)

Ce dernier module explore les particularités des prix de transfert dans des secteurs spécifiques, en mettant l'accent sur les défis et les stratégies adaptées à chaque domaine. Il aborde les particularités en matière de prix de transfert des entreprises de différents secteurs (e.g. secteur pharmaceutique, secteur bancaire, secteur des biens de consommation et du luxe).

Conditions d'inscription - Pré-requis

Niveau de recrutement : BAC+4 en Droit, Economie,
Gestion
Admission sur dossier (CV + lettre de motivation)

Durée et modalités

64 heures réparties en 6
modules sur 4 mois, en
présentiel sur le site de
l'Université Jean Moulin
Lyon 3

Calendrier - dates sessions

- A venir (avril 2025 – juillet 2025)
- 6 modules de 2 ou 3 jours par module

Prix

3 000€ TTC

Obtention du certificat

Le parcours s'achève par une évaluation garantissant la validation des acquis (dernier jour de la session).

Contact et inscription

Le Service Commun de la Formation Continue et de la Professionnalisation
fc@univ-lyon3.fr
Téléphone : 04.78.78.71.26